

PRIVATE EQUITY : GUIDE D'ORIENTATION

INVESTIR SUR LES MARCHÉS PRIVÉS



INTRODUCTION

Le private equity (PE) investit dans des sociétés privées (non cotées en bourse) en échange d'actions ou de participations. En outre, des sociétés cotées peuvent occasionnellement être rachetées, transformées en sociétés privées ou retirées de la cote. Contrairement aux investissements en actions de sociétés cotées, qui se négocient quotidiennement, les investissements en private equity sont des placements à long terme et illiquides.

Source de capitaux fondamentale pour les entreprises innovantes, le private equity est une solution idéale pour les investisseurs qualifiés soucieux d'accéder à un large éventail de thèmes de croissance, comme la 5G, la fintech, la health-tech ou encore la green-tech. Cette approche peut parfois constituer un moyen plus efficace de s'exposer aux entreprises de croissance dans la mesure où une exposition pure aux sociétés en phase de démarrage peut se révéler difficile à mettre en place sur les marchés cotés.

STRATÉGIES DE PRIVATE EQUITY

Les fonds de private equity peuvent investir et se spécialiser dans différentes étapes du cycle de vie des entreprises. Les facteurs de risque et de rendement étant généralement différents, le gérant doit disposer d'un ensemble de compétences diverses.

Capital-risque

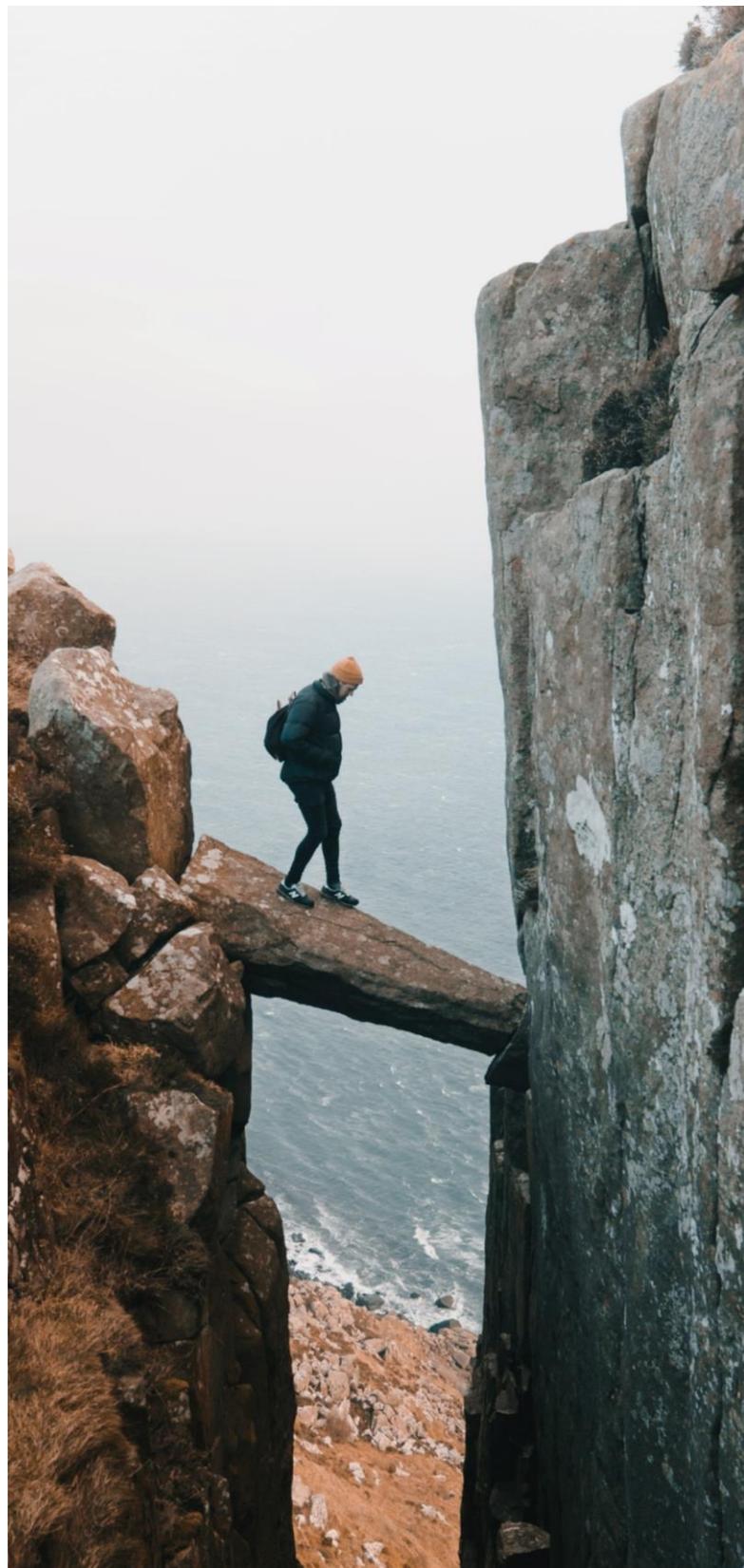
Cible les investissements dans les start-ups prometteuses. Les investisseurs en capital-risque apportent un financement de démarrage en échange d'une participation dans une entreprise en phase initiale de croissance. En général, ce financement intervient avant même que l'entreprise ne commence à générer des bénéfices et s'accompagne d'une forte consommation de trésorerie, ce qui se traduit par une volatilité élevée et des résultats imprévisibles. En revanche, lorsqu'elles sont fructueuses, les opérations de capital-risque peuvent offrir de solides rendements.

Phase de croissance

L'investissement intervient à un stade plus avancé de la vie d'une entreprise qui, quoique bien établie, nécessite un financement supplémentaire pour poursuivre sa croissance. Ici encore, l'investissement s'effectue sous la forme d'une participation au capital, mais la quantité de données financières à analyser et de produits à évaluer pour déterminer la valeur de l'entreprise est beaucoup plus importante. En conséquence, la volatilité est généralement plus faible que dans le cas d'un investissement au stade du capital-risque.

Rachats

Les entreprises ciblées ici sont des sociétés parvenues à maturité, souvent cotées en bourse, dont l'objectif est de recourir au financement et aux compétences du private equity pour se redresser et poursuivre leur croissance.



ACCÈS AU PRIVATE EQUITY POUR DES INVESTISSEURS QUALIFIÉS

Fonds de private equity individuels

Ces fonds permettent d'accéder à une exposition diversifiée de sociétés sous-jacentes. Ils peuvent suivre une vaste stratégie diversifiée ou se concentrer sur des régions, secteurs ou thématiques spécifiques.

Fonds de fonds de private equity

Les fonds de fonds de private equity investissent dans une large gamme de fonds de private equity individuels. La définition de la stratégie et la sélection des gérants sont essentielles pour constituer un groupe diversifié de gérants de premier plan. Les investissements dans les fonds de fonds peuvent être répartis, à des degrés divers, entre différents millésimes, stratégies, régions et secteurs.

Co-investissements directs

Des opportunités de co-investissement direct sont parfois proposées par des gérants de fonds (General Partners, GP) aux investisseurs (Limited Partners, LP) en vue de les associer à des opérations spécifiques. Le GP conserve le contrôle général de la gestion de l'investissement. Les GP ont tendance à proposer ces opportunités de manière sélective à certains LP avec lesquels ils entretiennent une relation de longue date.

CYCLE DE VIE D'UN FONDS DE PRIVATE EQUITY

Le processus commence par la promotion du fonds auprès d'investisseurs potentiels, qui engageront ensuite leurs capitaux (Figure 1).

Une fois la taille cible ou la date de clôture prédéterminée atteinte, le fonds entre dans sa phase d'investissement. Au cours de cette phase, le fonds commence à déployer ses capitaux, adressant des appels de fonds aux investisseurs en fonction des montants spécifiques nécessaires***. Il est courant d'observer, durant cette période, une compensation des flux de trésorerie dans la mesure où des sorties sont déjà possibles au cours de cette période d'investissement. Les capitaux liés aux distributions peuvent être compensés par ceux nécessaires aux nouveaux investissements. À mesure que le fonds mûrit, la fréquence et l'importance des distributions augmentent généralement et finissent par dépasser le capital appelé.

Vers la fin du cycle de vie du fonds, généralement autour de 10 ans, la priorité se porte sur la réalisation des investissements et le remboursement du capital aux investisseurs. À l'issue de cette phase, une période de prolongation est possible si la réalisation ou la sortie des investissements n'a pas pu se faire à des conditions favorables.



Figure 1 : Cycle de vie d'un fonds de private equity

*** Certains fonds peuvent être entièrement financés, ce qui signifie que la totalité des capitaux engagés est appelée en une seule fois lors de la souscription.

FRAIS LIÉS AU PRIVATE EQUITY

Les frais d'un fonds de private equity sont généralement répartis entre commissions de gestion et commissions de performance. **Commissions de gestion** : généralement une commission forfaitaire d'environ 2 % calculée sur le capital engagé. **Commissions de performance** : généralement un pourcentage des bénéfices de 15 à 20 %.

Bien que les commissions de performance puissent sembler élevées, surtout si le fonds enregistre de bons résultats, elles peuvent inciter les gérants à améliorer leurs performances.

Les fonds de fonds de private equity présentent généralement un **double niveau de frais**. Les investisseurs doivent assumer les frais liés au fonds de fonds lui-même, ainsi que ceux liés aux fonds individuels sous-jacents. C'est l'une des raisons pour lesquelles les gros investisseurs qui ont accès à des gérants individuels ont tendance à construire leur propre portefeuille diversifié de private equity au lieu d'investir dans des fonds de fonds.

POURQUOI INVESTIR DANS LE PRIVATE EQUITY ?

Des rendements absolus élevés

Pour réaliser des rendements élevés, les investisseurs en private equity visent à acheter au plus bas et à vendre au plus haut. Une fois l'entreprise acquise, des améliorations opérationnelles peuvent y être apportées afin d'en accroître la valeur avant la sortie. Les entreprises privées sont généralement plus petites et moins chères à acquérir dans la mesure où elles ne sont pas faciles à vendre ou à valoriser, ce qui explique ce rendement absolu plus élevé.

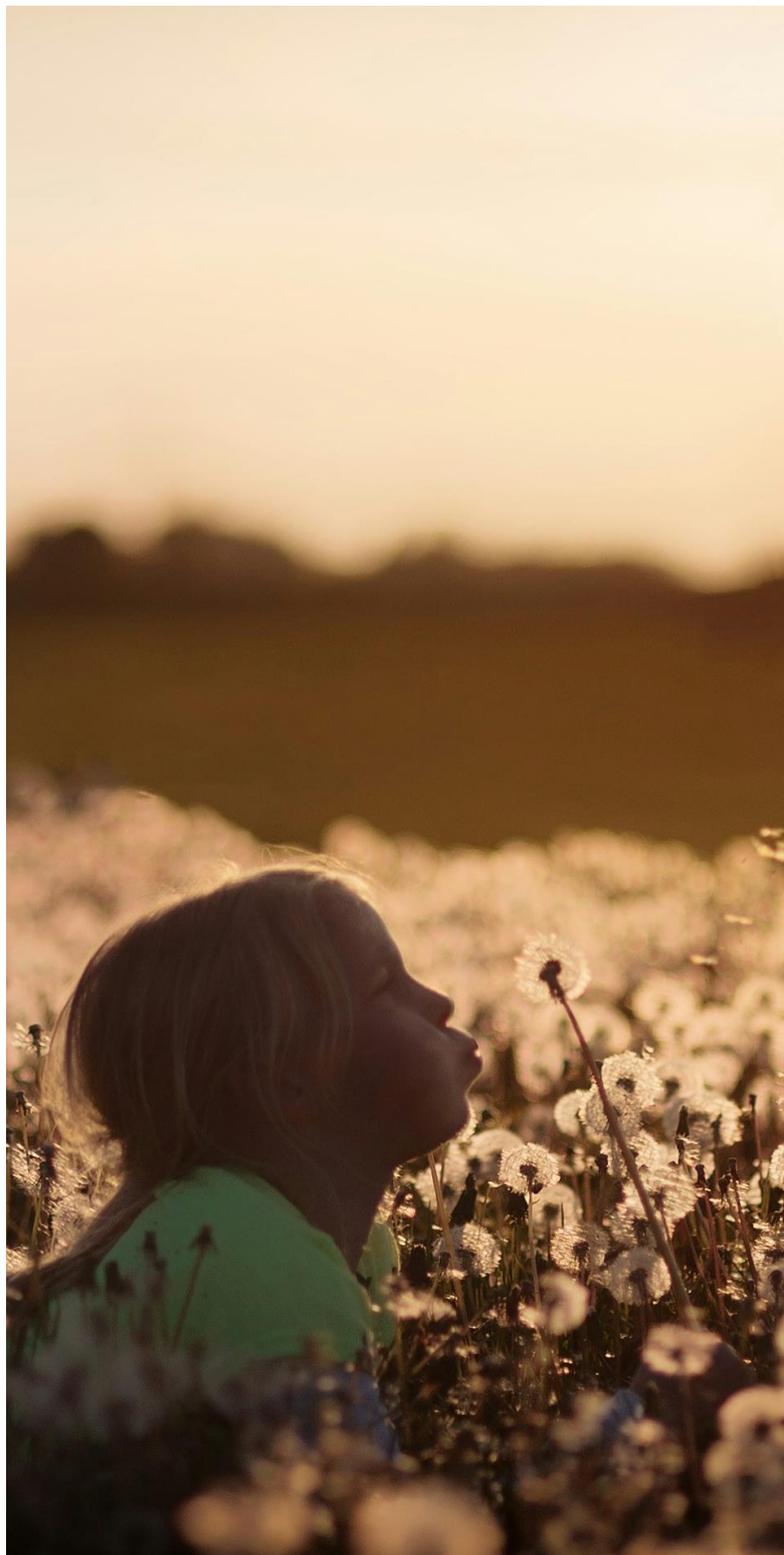
Comme pour les actions cotées, les investisseurs en private equity sont exposés au risque de marché, au risque de crédit et au risque opérationnel, mais également à des risques supplémentaires liés à l'illiquidité des actifs sous-jacents. En conséquence, ils attendent un rendement plus élevé pour leurs investissements en private equity que pour leurs placements en actions ou en obligations.

Des rendements ajustés au risque élevés

Les rendements ajustés au risque sont mesurés en comparant le niveau de risque lié à l'investissement et le rendement qui en découle. L'investisseur analyse les risques financiers, de crédit, de marché et opérationnels afin d'établir le facteur de risque potentiel. Les rendements de cette classe d'actifs, même ajustés au risque, sont souvent plus élevés que ceux des investissements traditionnels.

Diversification

Le private equity offre aux investisseurs des avantages en termes de diversification du portefeuille grâce à sa faible corrélation avec les marchés cotés. Autre avantage, les investisseurs placent leur argent dans des fonds qui investissent dans un large éventail d'entreprises. Ces fonds permettent aux investisseurs d'accéder à différents secteurs d'activité au sein du private equity, ainsi qu'à différentes régions.



RISQUES ET AUTRES CONSIDÉRATIONS

Comme tous les investissements, le private equity n'est pas sans risques. Les investissements en private equity ne conviennent pas à tous les investisseurs et présentent un risque de perte en capital. Parmi les autres risques associés au private equity figurent notamment les risques de liquidité, le caractère limité du marché secondaire, le risque de gestion, les risques de concentration et de non-diversification, les risques liés aux investissements étrangers, les risques liés au manque de transparence, les risques liés à l'effet de levier, les risques de volatilité et les risques macroéconomiques.

CONCLUSION

L'intégration du private equity dans un portefeuille multi-actifs existant peut permettre :

- D'améliorer la qualité du portefeuille et la diversification des actifs et ainsi d'accroître les rendements ajustés au risque.
- D'élargir l'éventail d'opportunités et l'univers d'investissement.
- De récolter une prime d'illiquidité en engageant des capitaux dans des stratégies assorties d'une plus longue période de lock-up et d'intégrer une prime d'impact, le cas échéant.
- D'utiliser des leviers supplémentaires (par ex. endettement, améliorations opérationnelles).



Nous contacter

Les marchés privés constituent un domaine spécialisé de l'investissement. Nous avons l'expertise en gestion de fonds nécessaire pour vous permettre d'investir en toute confiance.

Lorsque vous êtes prêt, contactez-nous par téléphone ou remplissez le formulaire de contact sur notre site internet, et nous vous recontacterons.

N'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes à votre écoute. Visitez quintet.lu/contactez-nous.

Informations importantes

- Investir comporte un risque de perte en capital.
- La valeur de vos investissements peut diminuer comme augmenter, et vous pourriez perdre une partie ou la totalité de l'argent investi.
- Les investissements alternatifs sont illiquides, présentent des risques élevés et ne conviennent pas à tous les investisseurs.

Disclaimer

Ce document est conçu en tant que support à caractère commercial. Ce document a été établi par Quintet Private Bank (Europe) S.A., société anonyme de droit luxembourgeois immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 6.395 et dont le siège social se situe au 43 boulevard Royal, L-2449 Grand-Duché de Luxembourg (ci-après « Quintet »). Quintet est un établissement financier supervisé par la CSSF (Commission de Surveillance du Secteur Financier) et la BCE (Banque centrale européenne). Ce document est fourni uniquement à titre d'information, il ne constitue en aucun cas un conseil personnalisé (en matière d'investissement ou fiscal) et les décisions d'investissement ne doivent pas se fonder sur les seules informations qui y figurent. Chaque fois qu'un produit, un service ou un conseil est évoqué dans ce document, il ne doit être considéré que comme une indication ou un résumé et ne saurait être réputé complet ou rigoureusement exact. Vous assumez les coûts et les risques de toute décision (d'investissement) basée sur ces informations. Il vous appartient d'évaluer (ou de faire évaluer) si le produit ou service est adapté à votre situation. Quintet et ses employés ne peuvent être tenus responsables de toute perte ou dommage résultant de l'utilisation de (toute partie de) ce document.

Le contenu de ce document est basé sur des informations rendues publiques ou des sources que nous jugeons dignes de confiance. Bien que toutes les précautions raisonnables aient été prises pour publier des données et des informations aussi fidèles et précises que possible, nous déclinons toute responsabilité quant au contenu de ce document.

Investir comporte des risques et la valeur des investissements peut évoluer à la hausse comme à la baisse. Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Les projections et prévisions reposent sur un certain nombre de suppositions et d'hypothèses concernant les conditions de marché actuelles et futures et rien ne garantit que les résultats escomptés seront obtenus. Les fluctuations de change sont susceptibles d'influer sur vos rendements. Les chiffres de rendement fournis dans ce document sont basés sur des simulations de rendement passé qui ne sont pas un indicateur du rendement futur.

Les informations qui figurent dans ce document sont susceptibles d'être modifiées et Quintet n'est en aucun cas tenu, après la date de publication du texte, d'actualiser ou de compléter ces informations en conséquence.

Il s'agit d'une recherche non indépendante et elle n'a pas été élaborée conformément aux exigences légales visant à garantir l'indépendance de la recherche en matière d'investissement, et elle n'est soumise à aucune interdiction de transaction avant la diffusion de la recherche en matière d'investissement.

Sauf mention contraire explicite, Quintet détient l'ensemble des droits d'auteur et des marques de commerce relatifs à ce document. Il est interdit de copier, reproduire sous quelque forme que ce soit, redistribuer ou utiliser de quelque manière que ce soit le contenu de ce document, en totalité ou en partie, sans l'accord préalable explicite et écrit de Quintet. Pour de plus amples informations concernant le traitement de vos données à caractère personnel, veuillez consulter la Déclaration de Confidentialité figurant sur notre site Internet (<https://www.quintet.lu/en-lu/data-protection>).